

Formation Médical niveau 2 (EM 2)

Contact pour la formation : M. Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

Conditions d'admission pour entrer en formation :

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.

Programme :

Elle comporte quatre unités de valeurs :

1. L'UV-PSEM

2. L'UV-HPR, hygiène et prévention des risques, d'une durée de trois heures dont le programme est le même que celui de la formation de niveau I.

3. L'UV-SE, soins élémentaires, travaux pratiques d'une durée de cinq heures comprenant trois UV :

SE 1 (Durée : une heure et demi) :

SE 2 (Durée : une heure et demie) :

SE 3 (Durée : deux heures environ) :

4. L'UV-AMMCT 2, aide médicale en mer - consultation télémédicale de niveau 2, d'une durée de sept heures, comportant deux parties, l'une théorique, l'autre pratique, et tenant compte du type de navigation pratiqué. L'enseignement de l'UV-AMMCT 2 correspond à la synthèse de connaissances et la mise en pratique de compétences acquises dans les autres UV. Elle doit être programmée en fin de session d'enseignement médical de niveau II.

AMMCT 2 - 1 (Durée : trois heures) : Organisation des soins à bord des navires - Aide médicale en mer

AMMCT 2 - 2 (Durée : quatre heures) : Mises-en pratique et synthèse de l'ensemble des connaissances et compétences de l'enseignement médical de niveau 2

TOTAL FORMATION MODULAIRE

50 heures